

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **FRANÇOIS G. HÉBERT**, directeur Affaires réglementaires – Direction Affaires réglementaires et tarifaires pour Hydro-Québec Distribution, au 75, boul. René-Lévesque Ouest, 2^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

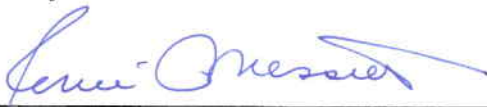
1. La présente demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2013-2014 (dossier R-3814-2012) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits allégués sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 27 juillet 2012.



FRANÇOIS G. HÉBERT

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 27 juillet 2012.



Commissaire à l'assermentation pour tous
les districts judiciaires du Québec

